

**Fédération Française  
De Pétanque et Jeu Provençal**

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

**COMITE GRAND EST**

**COMITE DES VOSGES**

Maison des Associations

Entrée 12

Quartier de la Magdeleine 88000 EPINAL



## **COMPTE RENDU REUNION COMITE du 17 MAI 2023**

Membres absents excusés : Mmes Ingrid BELLAMY et Sylvie PETITNICOLAS, M. Lucien BERTRAND

Invité : M. Pascal FRAPIER responsable commission jeunes.

Le président du CD, Allan ouvre la réunion en précisant qu'il ne nous a pas transmis l'ordre du jour, et s'en excuse. Nous reviendrons sur le déroulement des championnats départementaux 2023, les prochains régionaux et les désignations des délégués sur les Championnats de France. Nous évoquerons également sur le CDF doublette mixte 2024 sur lequel nous avons déposé une candidature, la préparation de la révision éventuelle de nos statuts, qui devra être effective pour mise au vote à la prochaine AG en 2023.

### Questions diverses.

En ce qui concerne le CDF doublette mixte 2024, nous avons reçu le 1<sup>er</sup> mai, Mireille et moi-même, au Cours à Epinal, Mme Véronique BAJOLET en charge au sein de la FFPJP de la gestion des sites des CDF. Nous avons visité l'Espace Cours et le terrain qui devait accueillir les jeux. Elle nous a informé qu'en fait, il y avait d'autres candidats à cette organisation, dont notamment, une ville qui présentait la même infrastructure que nous. De plus, la Fédération avait fait appel à candidature pour les dates des 22 et 23 juin 2024, mais en fait, ce championnat doit se dérouler les 29 et 30 juin 2024, et à ces dates, le terrain et l'Espace Cours ne sont plus disponibles. Donc ce projet est abandonné. Cependant, Mme BAJOLET aurait souhaité que nous nous portions candidats pour les deux CDF triplette féminin et masculin, car pour elle, il y avait assez de place.

## Suite 1 CR réunion du comité CD 88 du 17 mai 2023

Après vérification sur place, cela s'avère impossible à réaliser (128 terrains de 15 x 4 et allées) Allan l'a donc contacté pour l'en informer, en lui faisant part de son mécontentement sur la façon de procéder et le choix préférentiel qui se porte sur le secteur des membres principaux de la Fédération. De plus, après l'annulation en 2020 du championnat à Epinal cause COVID, l'on nous avait assuré que nous serions prioritaires si l'on demandait un championnat les années suivantes.....

On nous propose de refaire une demande pour 2025, mais compte tenu des élections en 2024, doit on engager le futur comité ? On peut aussi proposer d'organiser le « trophée des villes » en 2024 au centre des congrès, QUATERBACK gérant l'organisation de l'événement.

Yvon souligne le fait que « cela nous ferait rentrer dans le « système commercial » de la pétanque alors que nous sommes une association à but non lucratif » Yannick demande ce que cet événement rapporterait financièrement au CD. Nous ignorons les retombées financières qui pourraient être engendrées. Après un vote, 1 contre et une abstention, nous décidons de procéder à une étude de ce projet et d'en communiquer le résultat à tous dès que possible, pour prise de décision.

Evocation de modification des statuts notamment en ce qui concerne le mode d'élection. Serait-il judicieux de procéder, comme cela existe par ailleurs, à une élection par liste ? Sous quelle forme ? Un tour de table fait ressortir des opposants à cette modification et surtout des interrogations sur la mise en application. Scrutin sur liste complète ou proportionnelle ? Risque d'évincer certains membres actuels pour Yvon en composant une liste de personnes choisies par Allan, sans possibilité de panachage avec une autre liste éventuelle ? Allan répond que « toutes les personnes présentes autour de la table, si elles désirent continuer pour travailler, pourront être présentes sur sa liste » Allan précise « qu'être membre d'un comité départemental c'est être actif, pas spectateur » Sujet sensible à réfléchir en vue de proposer la modification à la prochaine AG du CD pour mise en application éventuelle pour les élections de 2024.

## Suite 2 CR réunion du comité CD 88 du 17 mai 2023

Les championnats départementaux se sont bien déroulés dans l'ensemble. Pas de gros problèmes. Des remarques sur certains sites, comme :

- Avière : éclairage et sono à améliorer – terrains à surveiller en cas de temps pluvieux.
- Doublette Jeu Provençal sur 2 sites avec mise en service de deux logiciels connectés pour la gestion du championnat. Un seul problème sur la sortie de poules pour la coordination entre les logiciels. En ce qui concerne le terrain de jeu, éclairage et sono à améliorer également.
- Triplette Vétérans à ST MICHEL, le seul inconvénient consistait en la durée du championnat qui s'est terminé à plus de minuit... Après concertation avec quelques joueurs, Allan propose l'organisation du championnat sur 2 jours. Les membres du comité sont pour, sauf 2. Nous proposerons la modification lors de l'AG ;
- Golbey, pas assez de couloir de circulation entre les terrains. A revoir. Ne pas oublier la lumière pour les tables de marque.
- Epinal la Colombière – Terrain plus adapté pour le jeu provençal. A retenir pour les prochains championnats. Sono à rectifier. Les cercles de jeu n'ont pas été mis en place volontairement par les organisateurs, mais il est préférable que ceux-ci soient disponibles. Le CD va étudier l'achat d'un certain nombre de cercles qui seraient mis à disposition des clubs pour ces championnats.

NB : la sono de ST MICHEL peut se louer pour la somme de 50 € par jour.

La commission des terrains, lors de la vérification de ceux-ci, doit rappeler aux clubs tous les points impératifs pour l'organisation d'un championnat, ceux-ci figurant dans le document signé entre les parties.

Mme MERY souhaiterait que les cadrages soient en 13 points au lieu de 11. Après discussion, la majorité des présents pensent que cela retardera trop la durée des parties donc du déroulement du championnat. Proposition rejetée.

En ce qui concerne les championnats féminins, la commission féminine va interroger les responsables des équipes pour connaître leur position sur le déroulement des championnats sur 1 ou 2 jours.

Suite 3 CR réunion du comité CD 88 du 17 mai 2023

Nous notons une recrudescence de participants aux différents championnats soit 2 940 joueurs pour une recette de 14 700 €.

Pour les championnats Jeunes tripléte le début des parties à 13 h 30 implique de terminer à plus de 22 h 00 ce qui n'est pas possible pour les enfants. A partir de 2024, les parties débiteront à 10 h 00. la participation aux championnats GRAND EST sera effective pour 3 équipes juniors, 4 cadets, et 4 minimes. Pour les équipes de joueurs de clubs différents, ceux-ci pourront porter la tenue de leur club, mais le bas (pantalon, short, pantacourt sportif) devra être de couleur et de conception homogène.

Le Club d'Eloyes s'est positionné pour l'organisation d'un championnat régional jeunes.

Questions diverses :

Question de M. MERY : comment s'est effectué le classement ? réponse de M. Pascal Frapier: au nombre de parties gagnées et goal average. Une équipe n'a pas fait sa 4<sup>ème</sup> partie car même si elle gagnait elle ne pouvait rattraper les équipes placées devant eux.

Des sanctions seront appliquées pour les clubs qui annulent leur concours sans raison valable et justifiée.

Pour la coupe de France et Bernard Duc, proposer de regrouper celles-ci sur des sites uniques pour plusieurs rencontres avec arbitres désignés par le CD. Cela évitera les problèmes que nous rencontrons actuellement, les clubs attendant pour beaucoup, la date butoir avec difficulté pour trouver des arbitres. De plus, certaines rencontres se chevauchent avec des concours causant de ce fait un manque à gagner aux clubs organisateurs.

Quid du changement de jour pour les « interclubs » ? Allan nous signale que ceux-ci se dérouleront toujours les samedis malgré notre demande de les organiser les dimanches. Cela pose un problème pour les concours ayant lieu un même jour que ces journées.

Les « interclubs » sont ils officiels ou non, si oui la présence d'un arbitre doit être obligatoire. A revoir à la rentrée de septembre.

Suite 4 CR réunion du comité CD 88 du 17 mai 2023

<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE 2023</b>			
<b>DATES</b>	<b>NATURE</b>	<b>LIEUX</b>	<b>DELEGUE</b>
<b>17/18 JUIN</b>	<b>TRIPLETTE MASCULIN – FEMININ</b>	<b>PERPIGNAN 66</b>	<b>Yannick MERY Sylvie MERY</b>
<b>24/25 JUIN</b>	<b>DOUBLETTE MIXTE</b>	<b>SOUSTONS 40</b>	<b>Pascal FRAPIER</b>
<b>30 JUIN AU 02 JUILLET</b>	<b>TRIPLETTE JEU PROVENCAL</b>	<b>BALMA 31</b>	<b>Linda LARUE</b>
<b>05/06 JUILLET</b>	<b>TRIPLETTE VETERAN</b>	<b>FLAMANVILLE 50</b>	<b>Yvon PAPELIER</b>
<b>07 JUILLET</b>	<b>TIR DE PRECISION MASCULIN FEMININ</b>	<b>FLAMANVILLE 50</b>	<b>Linda LARUE pour Bastian Yannick MERY pour Maelle</b>
<b>08/09 JUILLET</b>	<b>TRIPLETTE PROMOTION</b>	<b>FLAMANVILLE 50</b>	<b>Philippe BALLAND</b>
<b>15/16 JUILLET</b>	<b>TRIPLETTE MIXTE</b>	<b>DOUAI 59</b>	<b>Sylvie MERY</b>
<b>22/23 JUILLET</b>	<b>DOUBLETTE FEMININ</b>	<b>AUXERRE 89</b>	<b>Evelyne TREIBER</b>
<b>22/23 JUILLET</b>	<b>TÊTE A TÊTE MASCULIN</b>	<b>AUXERRE 89</b>	<b>Philippe ALIBERT</b>
<b>18 AU 20 AOUT</b>	<b>TRIPLETTE JEUNE (M.C.J)</b>	<b>NEVERS 58</b>	<b>A determiner</b>

<b>26/27 AOUT</b>	<b>DB MASCULIN</b> <b>TAT FEMININ</b>	<b>QUIMPER 29</b>	<b>Mireille DEPAOLI</b> <b>Allan ABDELFIADI</b>
<b>01 AU 03 SEPTEMBRE</b>	<b>DOUBLETTE JEU PROVENCAL</b>	<b>BRIANCON 05</b>	<b>Daniel BENOIT</b>

Suite 5 CR réunion du comité CD 88 du 17 mai 2023

Si des joueurs ou joueuses sont sélectionnés au cours des Championnats Grand Est pour participer au CDF, les désignations se feront en fonction de ces résultats.

Intervention de M. Jean Marie DANIEL qui regrette notre décision de le remplacer en tant que responsable de la commission Sport Adapté. Allan lui en explique les raisons ; en effet, la commission n'était plus active depuis de nombreuses années, et actuellement de nombreux contacts sont pris avec des établissements spécialisés, et vont certainement aboutir positivement.

En ce qui concerne le remplacement de son frère pour l'arbitrage d'un concours à St Etienne, qu'il trouve anormal, les explications claires de cette décision, lui ont permis de comprendre la situation et de l'accepter.

FIN DE LA REUNION

Mme Mireille DEPAOLI  
Secrétaire Générale du CD 88

M Allan ABDELFIADI  
Président du CD8